

Guide du parent

Camp de jour Bouffe-Nature été 2021

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans notre famille, et nous vous remercions de votre collaboration constante face aux nouvelles mesures qui ont été mises en place pour faciliter le bon déroulement des activités prévues à l'horaire. Nous vous invitons à consulter ce guide dans son entièreté afin que l'intégration de votre enfant soit facilitée, et que celui-ci puisse profiter pleinement des activités amusantes que nous lui avons organisées.

Nous vous souhaitons un bel été!

1.1 Contact

Pour rejoindre la coordination durant les heures d'ouverture du camp, composez le numéro suivant : **(438)763-1917**. Pour nous joindre en tout temps, vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : bouffennature@gmail.com.

1.2 À apporter tous les jours

Cette année, nous devons limiter au maximum l'entrée et la sortie de matériel sur le site du camp. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration pour ne mettre que les articles suivants dans le sac à dos de votre enfant :

- ✓ Une serviette de plage
- ✓ Un chapeau/une casquette
- ✓ De la crème solaire
- ✓ Du chasse-moustique
- ✓ Un maillot de bain
- ✓ Des vêtements de rechange
- ✓ Des souliers de course/des chaussures fermées
- ✓ Un imperméable
- ✓ Une veste à manches longues et des pantalons longs pour le boisé, si vous le désirez
- ✓ Un tablier ou un vieux chandail pour les bricolages
- ✓ Un sac en plastique ou réutilisable pour rapporter son maillot et sa serviette mouillés.
- ✓ Un couvre-visage propre
- ✓ Une boîte à lunch contenant :
 - Un lunch froid
 - Deux collations
 - Une bouteille d'eau réutilisable : les fontaines d'eau serviront uniquement à remplir les bouteilles d'eau, chaque enfant doit absolument avoir sa propre bouteille. Dans l'éventualité où l'enfant a oublié sa bouteille d'eau à la maison, un verre en plastique réutilisable lui sera prêté pour la journée.

*Veuillez noter que tous produits contenant des **noix ou des arachides sont interdits**. Par mesure de sécurité, ces aliments ne pourront être consommés sur place.

N'oubliez pas que nous jouons en plein air à chaque fois que la température nous le permet. Il est donc important de planifier des **vêtements que votre enfant pourra salir.

1.3 Calendrier général et dates à retenir

À tous les **mercredis**, votre enfant est invité à se costumer et/ou à s'habiller selon une journée thématique spécialement prédéterminée. Un rappel amical vous sera envoyé par courriel une semaine avant l'arrivée de votre enfant au camp. De plus, les animatrices en discuteront avec votre enfant en début de semaine.

Semaine 1 (30 juin): Journée multicolore

Semaine 2 (7 juillet): Halloween

Semaine 3 (14 juillet): Journée des chapeaux farfelus

Semaine 4 (21 juillet): Journée des pirates

Semaine 5 (28 juillet): Noël

Semaine 6 (04 août): Croisière dans les Caraïbes

Semaine 7 (11 août): Bal en blanc

Semaine 8 (18 août): Journée pyjama

*Veuillez noter que notre camp sera ouvert en date du 01 juillet 2021.

1.4 Activités nature

Les ateliers en nature permettront aux enfants d'apprendre d'avantage d'information sur la nature et l'environnement, et ce, tout en s'amusant. Notre camp, situé à quelques pas du Bois Papineau, un bois de grande taille, nous permet d'organiser de merveilleuses activités de découverte de la nature chaque jour.

1.5 Ateliers culinaires et service de repas

Lors des ateliers culinaires spécialement conçus pour les enfants de 6 à 12 ans par une nutritionniste, vos enfants en apprendront davantage sur la provenance des aliments et pourront expérimenter leurs différentes textures. La mise en valeur des aliments de différentes régions permettra ainsi à votre enfant de découvrir de nouvelles saveurs.

Une prévision des recettes qui seront cuisinées vous sera envoyée dans le courriel pré-camp. Ainsi, vous pourrez moduler le contenu de la boîte à lunch pour éviter le gaspillage alimentaire. **Cependant, vous devrez tout de même fournir un lunch froid et des collations pour chaque journée de camp, car les recettes préparées ne remplaceront pas un repas complet.** De plus, un recueil des recettes cuisinées et un résumé des activités

culinaires de la semaine vous seront envoyés par courriel à la fin de chaque semaine de camp. De cette manière, votre enfant pourra vous concocter son coup de cœur de la semaine.

1.6 Politique d'inscription, d'annulation ou de remboursement

Veillez prendre note que dans le cas d'une annulation d'inscription, des frais administratifs de 25% seront retenus. De plus, si l'annulation est faite moins de 48 heures avant le début de la semaine, les frais administratifs seront de 50% puisqu'il ne sera plus possible pour nous de remplacer l'inscription de votre enfant.

Nous rembourserons les inscriptions dans leur intégralité (au prorata des journées complétées) advenant le cas où un groupe doit être fermé dû à un cas positif de Covid-19. Nous ne remboursons pas dans le cas de symptôme(s) forçant l'enfant à s'absenter.

1.7 Relevés d'impôt

Les relevés 24 pour les frais de garde vous seront envoyés par courriel en février 2022.

2 PROTOCOLE DES MESURES LIÉES À LA COVID-19

2.1 Fonctionnement et procédures ajustées

L'ensemble de nos procédures ont été ajustées afin de répondre aux recommandations de la Direction de la santé publique et sont indispensables à la sécurité de tous. Notez que les masques et les couvre-visages pour les enfants ne sont pas fournis par le camp de jour.

1. Avant la première semaine de camp de votre enfant, vous recevrez un courriel contenant un lien vers un **questionnaire** portant sur l'état de santé de votre enfant. **Vous devez obligatoirement le remplir** afin que votre enfant soit accepté sur le site.
2. Des questions de santé en lien avec les symptômes de la COVID-19 vous seront posées verbalement tous les matins.
3. **Des routines d'hygiène strictes** ont été implantées. L'accueil du camp sera approvisionné en gel hydroalcoolique. De plus, toutes les animatrices sont munies de désinfectant hydroalcoolique pour les mains et accompagneront les enfants aux stations de lavage de main plusieurs fois par jour.
4. **L'accès au pavillon sera interdit aux parents et aux visiteurs en tout temps.** Ainsi, il vous faudra donc laisser votre enfant à l'entrée du pavillon. Si vous désirez discuter avec l'animateur ou la coordinatrice, le tout se fera à distance de 2 m et à l'extérieur. Au besoin, nous vous invitons à prendre un rendez-vous avec la coordinatrice à l'avance par courriel ou par téléphone.
5. **En ce qui concerne le port du couvre-visage/masque**, l'intégralité des employés porteront un masque de procédure lorsque la distanciation n'est pas respectée (ou en

tout temps en zone orange). Pour ce qui est des enfants, cela varie selon le palier d'alerte en vigueur :

- Orange : Couvre-visage obligatoire en tout temps pour les enfants ayant complété leur **1^{re} année du primaire**.
 - Jaune : Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur **5^e année du primaire** et plus.
 - Vert : Aucun couvre-visage obligatoire pour **l'ensemble des participants**.
6. **Les sorties à la piscine** se feront dans le respect des mesures sanitaires. Le transport des enfants, accompagnés par les moniteurs, se fera en transport en commun. Dans l'autobus, le port du couvre-visage est demandé pour tous les enfants d'âge scolaire. Le port du couvre-visage/masque n'est pas requis lors de l'activité aquatique.
 7. Chaque groupe a un local qui lui est attribué. Ainsi, les locaux seront partagés le moins possible, ce qui évitera les contacts entre les groupes. Il n'y aura **aucun rassemblement et activité en grand groupe**.
 8. Un horaire et des lieux de repas sont désignés afin de limiter les contacts.
 9. **Le partage de matériel sera réduit au minimum**, et nous prioriserons les activités sans contact direct. Le matériel ou les jeux utilisés sont désinfectés après leur utilisation. Pour les bricolages, chaque enfant aura son ensemble individuel de matériel pour l'ensemble de la période.
 10. **L'accès aux salles de bain** sera limité à deux personnes à la fois.

2.2 Développement de symptômes en lien avec la COVID-19

Dans l'éventualité où votre enfant présente un ou des symptômes liés à la COVID-19, et ce, depuis moins de 24 heures, nous vous prions de le garder en observation à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

Lorsqu'un ou des symptômes persistent pendant plus de 24 heures, nous vous prions de le faire tester pour le COVID-19. **Si le test de votre enfant est positif, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible.**

Si un campeur développe des symptômes associés à la COVID-19 au courant de la journée, il sera isolé en attendant que son parent ou tuteur légal vienne le chercher, et ce, le plus rapidement possible. Le membre du personnel qui assurera la surveillance de l'enfant portera des équipements de protection individuelle (masque, visière, gants) et le reconduira à l'entrée du site à l'arrivée de la personne responsable. Il est important que le parent ou tuteur n'entre pas sur le site du camp, et ce, en aucun cas.

À son arrivée à la maison, le parent devra appeler au **1(877)644-4545** afin d'obtenir les recommandations pour son enfant. Les consignes et les recommandations sont aussi disponibles en tout temps à sur [ce site web](#).

3 PROCÉDURES POUR L'ARRIVÉE ET LE DÉPART

3.1 Procédures pour l'arrivée

L'aventure se déroule au pavillon du Bois-Papineau, qui se situe au 3235, boulevard Saint-Martin Est, Laval (Québec) H7E 5G8. Des stationnements gratuits sont accessibles sur le côté gauche du pavillon.

Afin d'assurer le bon déroulement de la matinée, merci de bien vouloir :

- Arriver **entre 8h45 et 9h15** pour l'accueil, qui aura lieu à **l'entrée avant** du pavillon.
- Suivre les indications de distanciation en se positionnant sur les marqueurs au sol, et ce, jusqu'à l'accueil.
- Utiliser notre station de désinfection des mains avant de se présenter à l'accueil. Des questions de santé en lien avec les symptômes de la COVID-19 vous seront posées verbalement tous les matins.
- Rester à l'extérieur en tout temps. Ne vous inquiétez pas, nos animatrices seront présentes à l'intérieur et s'occuperont de la bonne intégration de votre enfant.

Notre coordonnatrice, Rose, sera sur place pour accueillir chaleureusement les enfants, les diriger, répondre à vos questions et prendre en charge vos préoccupations.

3.2 Procédures pour le départ

Lors de votre arrivée au pavillon, **entre 15h45 et 16h15**, nous vous prions d'attendre à **l'entrée arrière**, à l'extérieur, en vous positionnant sur les marqueurs au sol avant d'arriver à la table d'accueil. Notre coordonnatrice se chargera de communiquer avec l'animateur du groupe de votre enfant afin que celui-ci se dirige vers la sortie avec ses effets personnels.

La personne récupérant l'enfant devra **présenter une pièce d'identité avec photo** avant de quitter le camp avec l'enfant. Il est primordial que celle-ci soit préalablement inscrite et mentionnée dans le dossier de l'enfant.

3.3 Retards et départ hâtifs

Il est important de respecter l'horaire du camp de jour. Dans l'éventualité où vous arrivez avec votre enfant entre 9h15 et 15h45, nous vous prions de contacter la coordonnatrice *Rose* au téléphone suivant : 438-763-1917, et d'attendre à l'extérieur du pavillon. Celle-ci viendra chercher l'enfant à l'entrée arrière du pavillon. Il est possible que vous soyez dans

l'obligation de vous rendre directement à l'endroit où le groupe de votre enfant se trouve (par exemple, au parc ou à la piscine).

Si votre enfant doit quitter le camp plus tôt, vous êtes priés de nous le mentionner à son arrivée ou par courriel au bouffnature@gmail.com.

4 INFO-SANTÉ

Afin d'offrir une expérience mémorable et un environnement sécuritaire pour vos enfants, nos méthodes de sélection et de supervision des employés sont très rigoureuses. Tous les membres de notre équipe d'animation reçoivent plusieurs formations détaillées sur la gestion, l'approche pédagogique, les mesures de sécurité, l'animation de groupe et les procédures ardues du camp. De plus, tous nos animateurs sont dans l'obligation de suivre une formation de secourisme général et RCR.

4.1 Accidents ou incidents

Dans l'éventualité d'un incident ou d'un accident, la coordonnatrice du camp communiquera avec vous le plus rapidement possible. En cas de besoin, les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection appropriés. En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée et un rapport d'incident sera rempli par l'animatrice. En cas de blessure grave, le contact d'urgence inscrit au dossier sera immédiatement contacté.

Lorsqu'un enfant est envoyé en ambulance, le parent ou la personne à joindre en cas d'urgence sera aussitôt contacté afin de lui indiquer le nom de l'hôpital où a été conduit l'enfant. De plus, celui-ci est toujours accompagné par un membre de l'équipe de travail du camp de jour, jusqu'à l'arrivée des parents ou de la personne à joindre en cas d'urgence.

4.2 Santé et médication

Dans l'éventualité où votre enfant ait un accident et que nos responsables jugent qu'un médecin doit être consulté, les parents en seront informés aussitôt. Les médicaments, même ceux sans ordonnance, devront être remis à la coordonnatrice du camp, préférablement dans leur contenant original et dûment étiquetés avec le nom et le groupe de votre enfant.

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux ou autre) ne peut être admis au camp de jour. Lorsque l'animateur se rend compte de l'état maladif d'un enfant, le parent est immédiatement avisé afin qu'il vienne chercher l'enfant.

5 CODE DE VIE

Le respect et l'harmonie sont souhaités pour tous les enfants du camp. Nous désirons avant tout que cette expérience soit plaisante et divertissante pour eux. Pour ce faire, il y a quelques consignes que les enfants doivent respecter. Nous vous demandons de bien vouloir les **lire avec votre enfant**.

5.1 Consignes d'ordre général

- Je **respecte** les animateurs et j'écoute les consignes de jeu.
- En tout temps, mon animateur est responsable de moi, je dois donc rester avec lui et lui demander la **permission** pour m'éloigner ou aller à la toilette.
- Je **respecte** les autres et leur apporte mon aide en cas de besoin.
- Je **parle** au lieu de crier.
- Lorsqu'il y a un **problème**, je demande de l'aide à mon animateur.
- Je n'utilise ni violence verbale ni violence physique.
- Je prends soin du matériel et des locaux.
- J'utilise un **langage** approprié.

5.2 Consignes de sécurité à l'extérieur

- Sauf durant les activités où l'on peut courir, je **marche** en tout temps.
- Lorsque le groupe se déplace, je marche à la **file** selon les consignes de mon animateur et je ne ralentis pas inutilement le groupe.
- Je ne joue pas avec les **branches**, car elles peuvent être dangereuses.
- Je ne **brise** pas les arbres, car ce sont des êtres vivants.
- Je reste **silencieux et calme** lorsque la naturaliste le demande, car cela nous permet d'observer des animaux dans le bois sans leur faire peur (par exemple).

5.3 Consignes de sécurité en cuisine

- Tes **cheveux** doivent être attachés s'ils sont longs, et tous doivent porter un filet sur la tête que nous vous remettons. Ainsi pas de surprises dans la soupe!
- Tu dois porter un **tablier** lorsque tu cuisines.
- Il est **obligatoire** de porter des **souliers** fermés à talon bas avec semelles antidérapantes lors des activités en cuisine. Un soulier de course est parfait. Lave tes **mains** souvent, à chaque fois que tu entres en cuisine et entre les différentes tâches.

- Ne porte pas tes **doigts** à ta bouche, ton nez ou tes oreilles lors de la manipulation des aliments. Ce serait gênant pour nous de devoir te le dire!
- Ne te promène pas avec un **couteau** à la main, dépose-le avant de te déplacer.
- Arrête de **couper des aliments** lorsque tu es interrompu.
- Ne tente **JAMAIS** de rattraper un couteau qui tombe.
- **NE COURS JAMAIS DANS LE LOCAL DE CUISINE**
- Aucune bousculade et aucun cri ne sont tolérés dans la cuisine.
- Garde ton **poste de travail** propre et libre de tout objet inutile.
- Ramasse immédiatement tout **liquide** tombé sur le sol pour éviter de glisser.

5.4 Problèmes de comportements et mesures disciplinaires

Si l'enfant enfreint fréquemment le code de vie du camp ou qu'il a un comportement nuisible au groupe ou à sa propre sécurité et que l'animateur, après avoir utilisé un système de trois avertissements et de retrait d'une activité, est toujours incapable de poursuivre ses animations adéquatement, Bouffe-Nature utilisera les mesures suivantes :

- 1- Le responsable avisera le parent par écrit (ou verbalement) du comportement de l'enfant et expliquera les mesures qui ont été prises.
- 2- S'il n'y a aucun changement, la responsable appellera le parent afin de rediscuter le problème pour trouver ensemble une solution.
- 3- S'il n'y a toujours pas d'amélioration, une suspension dont la durée sera établie par la responsable prendra effet. **AUCUN** remboursement ne sera permis dans cette situation.

Dans un cas peu probable où un enfant présente un trouble de comportement et dont le camp n'en a pas été avisé, le camp se réserve le droit de prendre directement les mesures mentionnées précédemment, pouvant aller jusqu'à l'expulsion sans passer par les avertissements. La sécurité générale est primordiale pour tous.

Merci beaucoup à la Ville de Laval pour leur collaboration dans la promotion et la tenue du camp de jour Bouffe-Nature.

